

## CSA-R SCA du 19 novembre 2024

### CSA R SCA du 19 Novembre 2024

Ce CSA de Réseau SCA s'est tenu en présence du Directeur Central (le Général MARCOTTE) qui a exposé sa vision de SCA 2030 et ses réserves sur les moyens humains qui lui sont actuellement octroyés. La suppression de plus de 900 postes (dont 300 civils) devrait pouvoir se répartir sur 2025, 2026 et 2027. Les arbitrages sont toujours en cours.

### Conditions de Travail et Flexibilité

**Logiciel GAETAN** : Un climat de contrôle intrusif et oppressif

Le logiciel GAETAN, censé être un outil de gestion, est devenu un instrument de contrôle accru. De nombreuses plaintes remontées par les agents signalent que cet outil rigidifie le fonctionnement des unités et érode la confiance entre la hiérarchie et le personnel.

Les problématiques liées à l'absence d'horaires variables et aux obligations de rattrapage en cas de pannes techniques viennent aggraver les tensions déjà présentes. Ces mesures, injustes et punitives, ne tiennent pas compte des réalités techniques ni de l'investissement quotidien des agents.

### **Nos revendications sont claires :**

- Mise en place d'horaires variables pour toutes les unités.
- Suppression immédiate des obligations de rattrapage dues aux dysfonctionnements techniques, qui relèvent de la responsabilité de l'employeur.

**Extension des jours de carence** : Une atteinte inacceptable à tous les fonctionnaires

Le passage de 1 à 3 jours de carence en cas d'arrêt maladie est une mesure injuste qui pénalise directement les agents malades. La CGT refuse ce mépris pour les droits des salariés et refuse que les agents de la fonction publique payent la note d'une politique fiscale injuste.

### **Nous exigeons :**

Le retour à une couverture complète des arrêts maladie dès le premier jour et une fiscalité axée sur les profits des actionnaires pour équilibrer les comptes de la sécurité sociale.

---

### Recrutement et Gestion des Effectifs

**Bilan des recrutements 2024** : Des résultats nettement insuffisants dus aux restrictions budgétaires.

L'arrêt imposé en mai 2024 a entraîné l'échec des objectifs de recrutement pour l'année, même si le taux moyen de réalisation sur deux ans atteint 141 %. Ce résultat ne doit pas masquer les difficultés structurelles liées au manque de volonté politique pour renforcer les effectifs.

**Intégration des apprentis :** Un enjeu crucial pour la **CGT** qui doit être pris en compte par tous les employeurs du SCA.

Nous avons dénoncé les barrières à l'intégration des apprentis post-formation, qui découragent les jeunes et fragilisent leur avenir. Nous devons garder tous ceux que nous avons formés et qui veulent rester dans notre institution.

**Nos propositions :**

- Favoriser l'embauche directe des apprentis afin de valoriser leurs compétences et leur engagement.
- La réouverture des écoles de Formation.

**Recrutement 2025 :** Un objectif ambitieux à concrétiser

Face aux tensions observées ces dernières années, une augmentation significative des concours est annoncée pour 2025. L'objectif du SCA est d'atteindre un Plan de Recrutement (PDR) de 580 postes, dont 30 % via concours. La **CGT** restera vigilante quant à la réalisation effective de cet objectif. A noter que plus d'1/3 des salariés seront recrutés sous contrats, ce qui développe fortement la précarité au sein d'un Ministère pourtant à compétences régaliennes.

**Suppression de Postes :** Un moratoire indispensable

Les suppressions de postes prévues pour 2025, combinées à des recrutements insuffisants, mettent gravement en péril les conditions de travail des agents et la qualité du service public. Le Ministère continu de rogner les effectifs du SCA en lui demandant toutefois d'augmenter sa capacité d'engagement. !!!

**Position de la CGT :**

- Instauration immédiate d'un moratoire sur les suppressions de postes.
- Renforcement des effectifs, en particulier dans les catégories sous tension.

-----  
**Suivi des Retards : Une vigilance de chaque instant**

Concernant les retards FD Ligne V2, une résolution est annoncée pour la fin de l'année 2024, avec des améliorations attendues pour 2025. La **CGT** restera attentive à la mise en place des engagements pris et continuera de faire remonter les situations « ubuesques » sur la gestion des OM.

-----  
**Investissements et Infrastructures : Des promesses à concrétiser**

Montants prévus :

**Marseille :** 50 millions d'euros pour la rationalisation de l'ELOCA en complément de l'installation de l'hôpital Militaire.

**Roanne :** Une réflexion stratégique toujours en cours. Pas d'engagement financier à moyen terme.

**EDIACA :** Le DC, conscient de la détérioration du Bâtiment, a mandaté le Directeur d'Ets pour trouver une solution pérenne le plus rapidement possible.

Pour la CGT il est urgent de mettre les moyens nécessaires tant en infrastructure qu'en recrutement de personnels (- 17 au REO actuellement) pour donner un avenir à l'EDIACA.

**Sites en tension :** Les difficultés majeures rencontrées à ELOCA Châtres et Angers doivent être traitées rapidement avec des mesures spécifiques et adaptées.

Suite aux interventions des OS le DC a rappelé les investissements consentis sur ces 2 sites et sa volonté de les voir fonctionner à plein régime. Il se rendra d'ailleurs à Angers au mois de Décembre pour inaugurer la nouvelle chaîne de production, rencontrer les salariés et leurs représentants.

-----  
**GT Conducteur : En attente de réponses**

Le Groupe de Travail Conducteur a été relancé, mais aucune solution concrète n'a été apportée pour l'instant. La CGT qui se bat depuis 4 ans, continuera de pousser en direction de la DRH MA pour avoir enfin des avancées significatives.

## **Reclassification et Perspectives RH : Des progrès attendus**

**Reclassification ADP** : Une majorité des agents de l'ADP\_PM concernés a été reclassés avec succès. Cependant, les agents de l'ADP\_PC, attendent encore des clarifications sur leur situation.

**Points en suspens** : Les arbitrages concernant les détachements et les mobilités doivent être précisés rapidement.

-----

## **Perspectives d'Autonomisation**

Les pôles commissariat seront entièrement autonomisés d'ici 2026, une réforme majeure qui impactera l'organisation et les processus de travail. La **CGT** veillera à ce que cette autonomisation ne se fasse pas au détriment des conditions de travail des agents et sera présente pour faire remonter au niveau central tous les irritants que vous pourrez rencontrer.

-----

Cette année encore, la **CGT** s'est battue sans relâche pour défendre vos droits et améliorer vos conditions de travail. Si des avancées sont visibles, nous restons confrontés à des défis majeurs : suppressions de postes, rigidité managériale, dégradation du pouvoir d'achat et insuffisance des recrutements.

Nous appelons l'ensemble des agents à rester mobilisés. La lutte collective reste notre meilleure arme pour obtenir des résultats durables et justes.

**Bonnes fêtes de fin d'année à tous !**



263 rue de Paris - Case 541 - 93515 Montreuil Cedex  
01 55 82 89 09 - [trav-etat@cgt.fr](mailto:trav-etat@cgt.fr)  
FB : FNTC- CGT Fédération Nationale des Travailleurs de l'État

## CSA R SCA du 19 novembre 2024

Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs,

La **CGT** tient aujourd'hui à alerter sur les multiples décisions et transformations en cours au sein du Service du Commissariat des Armées, lesquelles impactent profondément les agents du SCA, tant dans leurs conditions de travail que dans leur vie personnelle. Nous sommes ici pour exiger des actions concrètes et responsables afin de préserver le service public et de garantir des conditions de travail décentes pour tous les agents.

Depuis la mise en place du logiciel de pointage GAETAN, les retours des agents révèlent un climat de contrôle accru, loin des promesses de flexibilité. L'absence d'horaires variables impose des contraintes inadmissibles aux agents, limitant leur autonomie et allant à l'encontre des principes d'amélioration des conditions de travail. Pire encore, en cas de dysfonctionnements techniques, les agents sont contraints de rattraper le temps perdu, bien que ces interruptions relèvent des défaillances du système lui-même. Nous demandons donc la mise en place d'horaires variables et l'annulation des obligations de rattrapage en cas de pannes techniques.

Le gouvernement a annoncé la fin de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA), une mesure qui, bien que modeste, permettait de compenser en partie la stagnation des salaires face à l'inflation. La GIPA constituait une aide pour de nombreux agents, en particulier ceux en fin de carrière ou aux échelons sans progression. Dans un contexte de gel de la valeur du point d'indice, cette suppression témoigne d'un mépris envers le pouvoir d'achat des agents publics. La **CGT** exige le maintien de la GIPA ainsi qu'une revalorisation immédiate de la valeur du point pour compenser les années d'austérité salariale.

L'extension des jours de carence en cas d'arrêt maladie de 1 à 3 jours est une autre atteinte au droit des agents. Cette mesure, en réduisant les indemnités maladie, met une pression supplémentaire sur les agents malades et risque d'aggraver la situation sanitaire sur les lieux de travail. La **CGT** s'oppose fermement à cette mesure et exige un retour à une couverture complète dès le premier jour d'arrêt.

La proratisation des congés pour les agents travaillant en cycle de 4,5 jours est une pratique inéquitable et illégitime, qui va à l'encontre des arrêts rendus par le Conseil d'État et le Tribunal Administratif. Nous demandons au ministère de se conformer aux décisions de justice et d'abandonner cette pratique, injustement appliquée, qui réduit les droits des agents.

Le récent projet concernant la Protection Sociale Complémentaire (PSC) pour les agents du MINARM soulève également des préoccupations, en particulier pour les ayants droit. L'approche retenue, qui impose aux familles de jongler entre contrats individuels et collectifs, complique l'accès aux soins et creuse les inégalités. Nous demandons une prise en charge équitable pour tous les ayants droit, avec une cotisation adaptée pour les enfants, y compris ceux en situation d'handicap, afin d'assurer une véritable avancée sociale pour les agents et leurs familles.

Enfin, les suppressions de postes programmées pour 2025, et les faibles recrutements dans les catégories C et ouvriers d'État, révèlent une politique de dégraissage insoutenable. Les agents, déjà soumis à une charge de travail élevée, ne peuvent continuer à « faire plus avec moins ».

La **CGT** réclame un moratoire sur ces suppressions de postes et un renforcement des effectifs dans les secteurs sous tension.

En conclusion, nous rappelons que les agents du SCA attendent des actions concrètes et un dialogue social sincère. Nous resterons vigilants et mobilisés pour défendre les droits et les conditions de travail de tous les agents. Nous espérons que la direction entendra ces alertes et prendra enfin des décisions respectueuses de ceux qui, chaque jour, œuvrent au service de la défense nationale.

